



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
HEBBIL

Incendies de forêt

LEVÉE TOTALE DE L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

Québec, le 27 juin 2024 – Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a décidé de lever l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la **levée totale de l'interdiction à compter du 27 juin à midi**. Cette mesure était en vigueur depuis le 20 juin dernier.

Bilan provincial

Présentement, six incendies de forêt sont en activité en zone de protection intensive, mais les opérations de lutte progressent rondement, et tous les incendies sont contenus ou maîtrisés. Depuis le début de la saison de protection, 197 incendies ont touché 16 042 hectares de forêt.

– 30 –

Source :

Service de la prévention et des communications de la SOPFEU

Information :

Consultez la répartition régionale des territoires : sopfeu.qc.ca/porte-parole

Siège social	Stéphane Caron	418 906-6473
Région Est	Isabelle Gariépy	418 295-2300, poste 1410
Région Centre	Josée Poitras	418 275-6400, poste 2470
Région Ouest	Audrey Marcoux	418 871-3341 poste: 5486